

Compte-rendu du conseil de département de mathématiques du 21 décembre 2017

Présents : Boris Andreianov, Emmanuel Chasseigne, Élodie Demoussis, Christine Georgelin (invitée), Jérémie Guilhot, Emmanuel Humbert, Florent Malrieu, Vincent Perrollaz, Natacha Sandier, Martin Traizet.

1 Services

Un point est fait sur les services des membres du département. Grâce à l'embauche de nombreux vacataires intervenant dans la licence de biologie ou en L1 et L2 de mathématiques, les heures complémentaires sont assez limitées cette année.

2 Poste de PRAG

La procédure de recrutement sur le poste de PRAG est presque terminée. Nous avons reçu plus de trente dossiers. La commission a retenue Marion Sciauveau. Le classement a été validé par le président de l'université et saisi dans l'application Galaxie. Les candidats saisisront leurs choix début janvier. Les résultats définitifs seront publiés le 15 janvier.

3 Attendus de licence

La réforme de l'affectation des étudiants se met en place (dans l'urgence et la confusion). Le ministère a publié des attendus nationaux pour les différentes licences. Ils ont pour but d'aider les lycéens à construire leur orientation de manière plus éclairée. Ils sont néanmoins assez flous et ne prennent pas en compte la série du bac obtenu. Nous pouvons ajouter à nos propres attendus locaux mais avec un cahier des charges très contraignant qui ne permet pas vraiment d'aller plus loin que les attendus nationaux. Cette option ne paraît donc pas nécessaire. Il nous faudra décider des pièces demandées aux lycéens pour évaluer les attendus. Nous pensons nous contenter des bulletins de première et terminale.

4 Réflexion sur la mise en place d'une licence en quatre ans

L'une des fonctions des attendus de licence est d'introduire une adaptation de la formation en fonction du parcours des lycéens. Chaque candidat à l'inscription en licence recevra une des réponses suivantes :

- "oui" (admis en licence de mathématiques),
- "oui si" (admis en licence avec un parcours de remise à niveau).

Tous les étudiants seront quoi qu'il en soit inscrits en première année de licence de mathématiques. Le "non" est réservé aux filières sélectives dont la licence de mathématiques ne fait pas partie.

Les étudiants de licence de mathématiques admis avec un "oui si" devront suivre un parcours adapté qui pourrait proposer une licence en quatre ans. Lorsque la faisabilité d'un tel dispositif sera clairement confirmée, un projet sera soumis aux membres du département.

5 Fonctionnement collectif du département

La nouvelle maquette introduit des changements importants dans l'organisation des cours de la licence et des masters de mathématiques. C'est l'occasion pour le département et le laboratoire de mathématiques de remettre à jour la liste des responsabilités et tâches collectives et des règles de fonctionnement qui garantissent un travail d'équipe bien réparti. Ce point sera discuté en assemblée générale du département.

6 Calendrier de mise en place de la nouvelle maquette

Afin que chacun d'entre nous ait le temps de préparer les nouveaux cours de la rentrée 2018, la campagne d'attribution des cours sera lancée plus tôt que d'habitude. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- assemblée générale le jeudi 25 janvier à 13 heures (avec galette des rois)
- ouverture dans la foulée de la campagne de voeux (jusqu'au 16 février)
- établissement de services prévisionnels courant mars.

Une assemblée générale devrait clôturer la fin de l'année.